
Newsletter en Octobre 2026

Chers adhérents

Vous recevez aujourd'hui une lettre d'information d'automne contenant quelques informations qui pourraient vous intéresser.

J'ai été invité par le Dr phil. Marc Keller, collaborateur de l'université de Saint-Gall, à participer à une table ronde après la projection du film « La décision de Simon » et à répondre aux questions du public. Marc Keller a déjà mis en scène la pièce « Dieu » de Ferdinand von Schirach à Saint-Gall, et j'avais eu l'occasion d'y exprimer mon opinion lors de la table ronde très intéressante qui avait suivi. Je me réjouis de cet événement et j'espère que certains membres de notre association pourront venir voir cet excellent film au cinéma situé juste à côté de la gare de Saint-Gall. Lifecircle a réalisé ce film en collaboration avec la BBC dans le cadre du travail de légalisation en Angleterre ; il a été traduit en allemand et diffusé sur la chaîne de télévision suisse SRF. À mon avis, c'est notre meilleur documentaire sur le thème de la mort autodéterminée. Notre film fait partie d'une série de plusieurs films sur ce thème ; voici le lien vers cet événement qui aura lieu le mardi 3 novembre à 20 h au cinéma « KINOK » de Saint-Gall:

<https://www.kinok.ch/index/program/theme/856>

La deuxième information concerne une exposition à Paris. Une adhérente de notre association y expose ses œuvres ; elle m'a écrit : « J'exposerai mes dessins (pastels, encres, huiles) à la foire MODERN ART FAIR, place de la Concorde, à Paris, stand 203A, du 21 au 25 octobre. » Anouk Grinberg est une femme fascinante que j'apprécie beaucoup. Si quelqu'un habite près de Paris, je serais ravie que vous alliez admirer les œuvres d'Anouk. J'ai pris la liberté d'ajouter ci-dessous l'une de ses œuvres. Pour moi, cette image illustre bien que, parfois dans la vie, nous souhaitons accomplir des choses qui semblent impossibles, mais que nous ne devons pas baisser les bras.

Un troisième événement a lieu à Zurich ; voici le lien: <https://www.weiterbildung-palliative.ch/tagungen.html>

Au sein de notre association, au cours des deux derniers mois et des deux prochains, plusieurs membres ont dû demander un rendez-vous pour une MVA en raison de problèmes de santé, ce qui sollicite beaucoup notre secrétaire Andrea. Andrea entretient le contact avec nos membres avec patience et bienveillance ; je lui suis reconnaissante de travailler avec tant de fiabilité pour m'alléger la tâche. Je suis particulièrement touchée par le destin d'une jeune femme, âgée d'un peu plus de 40 ans et souffrant d'une maladie chronique. Elle est accompagnée avec beaucoup de compréhension par sa famille, qui respecte sa décision de ne plus supporter ses souffrances et de mettre fin à ses jours dès ce mois-ci. Cette acceptation et ce respect de la part de la famille et des amis ne vont pas toujours de soi et ne sont certainement pas une évidence.

En Suisse, le vote a eu lieu dans le canton de Zurich, et le résultat est conforme à nos attentes. La population a décidé que tous les établissements médico-sociaux et hôpitaux du canton de Zurich devaient autoriser la MVA au sein de leurs établissements. Il s'agit d'un premier pas, un pas important pour la Suisse, car cela incitera le corps médical à réfléchir à la manière dont il entend gérer cette nouvelle réglementation, en particulier dans les hôpitaux.

Un autre progrès en Suisse est la publication d'un document de référence de Pro Senectute sur le thème de la mort dans la dignité. Le fait qu'une organisation qui œuvre avant tout à l'amélioration de la qualité de vie des personnes très âgées s'engage également en faveur d'une mort dans la dignité est exemplaire et courageux. Voici le lien vers ce document de référence :

<https://www.prosenectute.ch/de/fachwelt/grundlagen/grundlagenpapiere.html>

Ce qui me réjouit également beaucoup, c'est que la décision politique de légaliser la MVA ait enfin été prise en France. Il faudra encore beaucoup de temps avant qu'une loi détaillée ne permette de concrétiser cette décision, mais je suis reconnaissant envers chaque pays qui légalise cette pratique et évite ainsi à ces personnes de devoir se rendre en Suisse pour mourir dans la paix et l'autodétermination.

Je souhaite à tous nos membres un automne paisible et un bon début d'hiver,



Erika Preisig,
Médecin de famille et
Présidente de l'Association lifecircle